

**MINISTERE DE LA SANTE ET
LA PROTECTION SOCIALE**

C A B I N E T

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SANITAIRE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté – Patrie

**Elaboration de la stratégie nationale de Financement
Basé sur les Résultats**

Termes de référence

Octobre 2017

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a élaboré un nouveau Plan National de Développement Sanitaire 2017-2022, adopté par le Gouvernement en février 2017. Ce nouveau plan prend en compte les leçons tirées de la mise en œuvre du plan précédent et les défis actuels du secteur. La nouvelle stratégie nationale de santé a prévu une série de mesures et réformes destinées à renforcer l'efficacité des interventions en santé ; ces réformes ciblent les domaines suivants : i) la gouvernance et pilotage stratégique, ii) le financement de la santé, iii) la gestion des ressources humaines, iv) la gestion des médicaments, réactifs, consommables et dispositifs médicaux essentiels et v) la prestation des services.

S'agissant du financement de la santé, l'introduction du financement basé sur les résultats fait partie des réformes prévues.

La santé occupe une place centrale dans le processus de développement et l'adoption des ODD a conforté le rôle moteur qui revient à l'ODD 3 relatif à la santé dans l'atteinte des autres objectifs du cadre de développement global. C'est pour répondre aux besoins du secteur de la santé que le Gouvernement a conduit en février 2017, le dialogue national sur les financements domestiques pour une mobilisation accrue de ressources pour le développement sanitaire. Ce dialogue a recommandé la finalisation de la stratégie nationale de financement de la santé. Au regard de l'importance que revêt le financement basé sur les résultats dans l'amélioration de l'utilisation et de la quantité/qualité des soins d'une part, et de la motivation du personnel de santé, de leur fidélisation et tenant compte du contexte du Togo, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale se propose de développer une stratégie nationale de financement basé sur les résultats avec une vision propre du pays.

Les présents termes de références précisent les objectifs, les résultats attendus et l'approche méthodologique de l'élaboration de la stratégie de financement basé sur les résultats du Togo.

2. OBJECTIFS DU PROCESSUS

L'objectif général de ce processus est d'élaborer la stratégie de financement basé sur les résultats du Togo.

De manière spécifique, il s'agira de :

- i. proposer une analyse de la faisabilité des dispositifs de financement basé sur les résultats (atouts, contraintes et pré requis) ;
- ii. définir la stratégie de financement basé sur les résultats (objectifs, axes stratégiques, arrangements institutionnels et rôle des acteurs, services de santé prioritaires et stratégiques, mécanismes de suivi et de vérification, cycle de fonctionnement du FBR, coûts et financement) ;
- iii. élaborer le plan d'action et de mise en œuvre

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme des travaux, il est attendu que :

- ✓ l'analyse de la faisabilité du FBR au Togo est faite;
- ✓ les axes stratégiques y compris les arrangements institutionnels et rôle des acteurs, services de santé prioritaires et stratégiques, mécanismes de suivi et de vérification, cycle de fonctionnement du FBR, coûts et financement, sont définis ;
- ✓ le plan d'action et de mise en œuvre est élaboré ;
- ✓ le document de stratégie FBR du Togo est disponible.

4. METHODOLOGIE

La méthodologie va privilégier une approche participative comportant six étapes clés :

- i. **Etape 1** : Séance de travail technique du Comité de rédaction pour finaliser (revue documentaire) Définition Consensus sur la vision FBR du Togo ; elle aura lieu du 6 au 10 novembre 2017 ;
- ii. **Etape 2** : Elaboration du draft de la stratégie FBR du Togo ; elle sera faite par le Comité de rédaction avec l'appui du Consultant international ; période du 13 au 17 novembre 2017 ;
- iii. **Etape 3** : Voyage d'étude d'une délégation du Comité de rédaction au Burundi ; période du 20 au 24 novembre 2017 ;
- iv. **Etape 4** : Finalisation du draft de la stratégie FBR ; période du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017 ;
- v. **Etape 5** : Atelier de consolidation de la stratégie FBR du Togo ; période du 4 au 6 décembre ;
- vi. **Etape 6** : Validation de la stratégie FBR du Togo : période du 11 au 13 décembre 2017.

C A B I N E T

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SANITAIRE

ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE FINANCEMENT DE LA SANTE

Termes de référence

I- Contexte et justification

Le Togo, à l'instar d'autres pays de la sous-région, a choisi d'œuvrer à la réalisation d'une couverture sanitaire universelle dans le court et moyen terme en vue de réduire les dépenses catastrophiques observées auprès des ménages une fois après l'accès aux soins. Un plan national de développement sanitaire 2017-2022 dont un des fondements est la CSU (garantir un accès équitable à tous à des services de santé de qualité) existe mais l'absence d'une stratégie robuste de financement est un grand handicap.

Les ressources disponibles affectées à la santé à travers le budget de l'Etat sont limitées, elles représentent environ 6% en 2016. Ce qui est loin de la cible de 15% issue de la déclaration d'Abuja. Les dépenses courantes de santé restent principalement à la charge des ménages, 40,2% en 2014 selon les comptes de la santé 2013/2014, ce qui est contraire au principe d'équité et de progressivité qui sont les éléments fondamentaux de la CSU.

La nécessité de disposer d'une stratégie de financement décrivant la collecte des fonds, leur mise en commun et leur utilisation s'impose.

Une étude sur les financements innovants en 2014 a permis de sélectionner cinq (5) mécanismes potentiellement intéressants et faisables pour le Togo. Il s'agit des :

- Taxes sur les billets d'avion ;
- Taxes sur les transferts de fonds ;
- Taxes sur les ressources minières ;
- Taxes sur l'alcool ;
- Taxes sur la téléphonie mobile.

Une autre étude avec l'outil « OASIS » a permis d'analyser la situation du secteur de la santé en 2014.

La politique nationale de la protection sociale a été adoptée en 2016.

Dans le souci de faire participer toutes les différentes parties prenantes, le Gouvernement Togolais, sous la présidence effective de SEM le Premier Ministre, a organisé le 09 février 2017 à Lomé (Hôtel Radisson Blu, 2 Février), avec l'appui de ses partenaires, un dialogue national sur le financement de la santé afin de sensibiliser les acteurs nationaux clés sur la nécessité de mobiliser des ressources domestiques additionnelles pour financer la santé vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU).

En 2016, le gouvernement a mis en place un système d'assurance maladie pour les bénéficiaires du Fonds National de Finance Inclusive.

Le 11 mai 2017, la Plate-forme du Secteur Privé de Soins Togo a organisé un atelier de concertation et d'harmonisation des propositions du secteur privé togolais pour sa contribution au financement de la santé au Togo.

A la rentrée scolaire 2017-2018, un système de protection sociale et d'assurance maladie pour tous les élèves des établissements publics a été initié.

Tous ces mécanismes participent également au financement de la santé des populations.

Les présents termes de référence précisent les objectifs, les résultats attendus et l'approche méthodologique de l'élaboration de la stratégie nationale de financement de la santé du Togo.

II- Objectifs

1. Objectif général

L'objectif général de ce processus est d'élaborer la stratégie nationale de financement de la santé.

2. Objectifs spécifiques

- Proposer une analyse de la situation du financement de la santé au Togo à travers une revue documentaire (exploration du contexte budgétaire, gestion des finances publiques, administration publique, situation du marché du travail, incidence pauvreté, niveau éducation/alphabétisation ; contexte démographique et socioculturel ; profil épidémiologique et offres de soins ; Qualité des soins ; analyse de l'accès aux services de santé et étude des inégalités d'utilisation de ces services ; analyse de la mortalité et de la morbidité (et étude des inégalités) ; analyse quantitative du financement de la santé ; analyse des mécanismes de protection sociale / prépaiement en santé ; le tout à travers une synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du financement de la santé au Togo vers la CSU ;
- Définir la vision, les objectifs et les axes stratégiques de la stratégie nationale de financement de la santé au Togo ;
- Déterminer la chaîne des résultats et le cadre logique ;
- Proposer un système de suivi et évaluation de la stratégie nationale de financement de la santé.

III- Résultats

La stratégie nationale de financement de la santé est disponible

IV- Méthodologie

La méthodologie va privilégier une approche participative comportant les étapes clés suivantes :

- **Séance de travail technique du Comité de rédaction** pour finaliser : revue documentaire et analyse de la situation; **Période décembre 2017** ;
- **Elaboration du draft de la stratégie nationale de financement de la santé** : Période du **22 au 26 janvier 2018** ;
- **Atelier de consolidation de la stratégie nationale de financement de la santé** : Période du **12 au 16 février 2018** ;
- **Validation de la stratégie nationale de financement de la santé** : Période du **6 au 8 mars 2018** ;

V- Composition du Comité de Rédaction

Participants	Structures/Fonction	Contact Tél & Mail
1. M. ISSA Aboubakar	Ministère de la santé et de la Protection Sociale / Chef Division Planification & Carte sanitaire	90 00 63 90 Sadiktoure2013@gmail.com
2. Dr SODJI Adolphe	Ministère de la santé et de la Protection Sociale / SP-PNDS	90 04 51 53 sodjiadolphe@yahoo.fr
3. Dr Baba Amivi Aféfa	Ministère de la santé et de la Protection Sociale / Directrice des établissements de soins, point focal CSU	90 24 27 72 bababiche@yahoo.fr
4. M. ZIGAN Mawunyo	Ministère de la santé et de la Protection Sociale / CCI-RSS	90 95 65 94 mawunyozigan@yahoo.fr
5. Dr BEWELI Essotoma	INAM /Médecin Conseil Principal	99 86 39 25 ebeweli@inam.tg
6. M. KPOGO Yao Enyonam	Ministère chargé de l'action sociale / Directeur Général	91 68 34 08 ykpogo@yahoo.fr
7. Mme KAO Patouani / ETOU	Ministère de la santé et de la protection sociale / Directrice des affaires financières	Tél. 90 14 77 11 michelinekao@yahoo.fr
8. M. EKPAO Kadanga	Budget Ministère de l'Economie et des Finances /Economiste,	<ekpaou@yahoo.fr>
9. M. AFTAR TOURE Morou	Ministère de l'Economie et des Finances/Economiste	aftar.morou@gmail.com
10. M. BIGNANDI Palakimyé / KILIOU Komla	Direction Générale de la Protection Sociale	91 98 57 07 essoroland@yahoo.fr
11. Dr OUEDRAOGO Romain Hilaire	Conseiller Systèmes de Santé Bureau OMS Togo	97 86 31 22 ouedraogoki@who.int
12. M. SALAMI Machikourou	ETR Projet SMN Muskoka/MSPS	90 04 32 74 Salami_machikourou@yahoo.f
13. Dr KEVI Kokou Silvére,	Ministère de la santé et de la protection sociale / Section Médecine du travail et des sports	90 02 05 30 silvereck@yahoo.fr
14. Dr WOTOBE Kokou	Ministère de la santé et de la Protection Sociale / Direction Etudes Planification et Programmation	90 30 43 10 wotobemarin@yahoo.fr
15. Dr d'ALMEIDA Stéphane	Unité de Gestion des Projets du Fonds mondial STP	90 81 81 74 senyedji@hotmail.com
16. Mme ADJRA – AZIADEKEY Yawavi	Présidence de la République/ Chargée de mission	91 59 90 76 yeeyram@yahoo.fr